

1^{er} Conseil d'école – année scolaire 2022-2023
Ecole élémentaire Nestor Perret
Compte-rendu

15/11/2022

Excusés : M. le Maire, Mme Ambroise Gagnaire(IEN), Mme Bouillaud, Mme Trimouille,Mme Mont, Mme Florent, Mme Morange

1. Résultats des élections

L'unique liste de représentants a été élue.

201 votants sur 372 inscrits (taux de participation de 54,03%)

154 suffrages exprimés

2. Présentation de l'école

➤ Effectifs

242 élèves pour 10 classes

➤ Classes , effectifs , équipe enseignante

CPA	Mme Marquet	23
CPB	Mme Bauer / Mme Jacquot	24
CE1A	Mme Greif / Mme Morange	22
CE1B	Mme Florent	22
CE2A	Mme Laboureyras	28
CP/ CE2	M. Darj / Mme Benoit	21
CM1A	Mme Aubert	23
CM1B	M. Martial	22
CM2A	Mme Benoit / M. Pireyre	29
CM2B	M. Vivier/Mme Morange	28

Section internationale :

Mme Gharib- Roche (S.I. Bilingue) - Mme Calvez(S.I. bilingue cycle3)

➤ Autres enseignants et intervenants

Equipe enseignante

Mme Perce : enseignante de la classe de l'IME Farandole

Equipe RASED

Mme Michel (aide pédagogique) – M. Gondeau (aide relationnel) – M. Chanselme (psychologue éducation nationale)

Enseignante UPE2A (élèves allophones)

Mme Colson

AESH :

Mme L'Hermine – Mme Houlbert – M. Raye

ETAPS (intervenants EPS)

Mme Guillaume

Musique :

Mme Boscus

3. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école, identique à celui de l'an dernier, est adopté à l'unanimité.

4. Infirmière scolaire

Présentation de Mme Lorge , infirmière scolaire présente à temps partiel sur le groupe scolaire.

Ces interventions à l'école élémentaire sont surtout centrées sur les visites médicales des CP et des CE2.

Un groupe d'infirmières municipales a été formé spécialement pour faire des interventions pédagogiques dans les classes sur des thématiques diverses (dangers des expositions aux écrans, harcèlement, ...). Leurs interventions sont proposées aux écoles et elles ont lieu à la demande des enseignants.

5. Projet d'école et programme PHARE

Poursuite de la mise en œuvre du projet d'école présenté l'an dernier. L'ensemble du projet d'école porte sur la période 2021-2024. Les axes privilégiés cette année portent sur le dispositif EMILE et sur la résolution de problèmes.

Précision par rapport à ce qui aurait pu être mal interprété lors de la présentation de ce projet d'école au cours de l'année scolaire dernière :

dans le cadre de ce projet d'école des actions sont menées pour essayer de faciliter la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves, et parmi celles-ci nous essayons lorsque nous constituons les classes de rassembler des élèves qui auraient une difficulté d'apprentissage similaire.

Toutefois cette répartition s'effectue en fonction d'une difficulté concernant une ou deux compétences précises.

Cela ne conduit donc absolument pas à créer des classes de niveau. La constitution des classes est effectuée de façon équilibrée en terme de difficultés d'apprentissage et ne conduit pas à rassembler dans la même classe tous les élèves en grande difficulté.

Ce projet d'école est complété à partir de cette année scolaire par le programme PHARE.

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement en milieu scolaire. Il a été expérimenté sur certaines académies pendant deux ans.

A partir de cette rentrée scolaire débute donc le déploiement de ce programme dans l'ensemble des établissements scolaires du territoire français.

Il doit permettre la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative pour obtenir des effets positifs sur le climat scolaire, la sécurisation du cadre éducatif et l'implication des élèves.

Afin d'éviter les confusions et l'emploi du terme harcèlement à mauvais escient, il est important de définir celui-ci.

Définition du harcèlement :

Le harcèlement est défini comme une violence répétée verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

- la violence: c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- la répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- l'isolement de la victime: la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Notre école entre donc à partir de cette année dans le programme PHARE niveau 1 pour une durée de deux ans.

Un programme PHARE niveau 2 pourrait ensuite être déployé à l'issue de ces deux années.

Concrètement le programme PHARE niveau 1 se traduit par les actions suivantes :

- adhésion de l'école à la charte du programme

cette adhésion a été effectuée en début d'année scolaire.

- Un protocole de prise en charge des situations de harcèlement est élaboré par l'équipe enseignante.

l'équipe enseignante a jusqu'à fin décembre pour élaborer ce protocole.

Ce protocole s'appuiera sur le protocole et les documents de gestion proposés par l'équipe ressource qui vient d'être constituée dans notre circonscription. Il sera présenté au cours du prochain conseil d'école.

Ce protocole doit permettre de prendre en charge les situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation.

Cette méthode non blâmante envers les harceleurs a été choisie notamment car elle est élaborée pour éviter les possibles représailles des ceux-ci après la mise en place du protocole. Cela doit permettre aux parents de ne pas avoir d'appréhension quant à d'éventuelles représailles lorsqu'ils souhaitent signaler une situation qui leur semble relever du harcèlement.

Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées.

- Une participation à différents temps forts de lutte contre le harcèlement dans l'année: journée

NAH , concours, Non au harcèlement, Safer Internet day

La journée nationale NAH (Non au Harcèlement) a pour date officielle le 10 novembre mais les écoles ont jusqu'au 25 novembre pour mener des actions dans le cadre de cette journée.

L'équipe enseignante a choisi la date du 21 novembre pour mener des actions conjointes dans le cadre de cette journée NAH

- 10 heures de formation sont proposées à tous les élèves de l'école chaque année. Ces formations sont effectuées par les enseignants de chaque classe mais il pourra être fait appel à des intervenants extérieurs pour certaines des séances (infirmières municipales par exemple).

-une sensibilisation des parents à cette démarche mise en œuvre au cours de l'année (si possible dans le cadre d'ateliers).

L'équipe ressource de la circonscription est en période de formation et pourra nous apporter des informations plus précises et de la documentation prochainement quant aux modalités de participation de l'école à certains des temps forts.

L'évaluation du climat scolaire n'est pas prévue dans le programme PHARE niveau 1.

Elle nécessiterait des outils d'évaluation que les équipes enseignantes ne possèdent pas et elle est uniquement prévue dans le cadre du programme PHARE niveau 2

6. Aide aux élèves en difficultés

Rased / Afev / Casnav / APC

RASED : les interventions du RASED auprès des élèves se font en fonction des demandes des enseignants , les parents peuvent entrer en contact avec l'enseignant(e) de la classe s'ils souhaitent qu'un membre du RASED intervienne auprès de leur enfant.

Afev : 5 prises en charge d'élèves ou de fratries , en général à domicile (mais pour certains d'entre eux la prise en charge se fait dans les locaux de l'école) par des étudiants bénévoles pour de l'aide aux devoirs ou des activités culturelles.

Casnav / UPE2A : entre 2h et 2h30 hebdomadaires de prise en charge réparties sur 2 séances par groupe de 4 à 5 élèves (10 élèves allophones pris en charge au cours de cette année scolaire)

APC : les élèves, choisis par les enseignants , sont pris en charge par leurs enseignants à raison d'une fois par semaine sur la durée d'une période entre deux vacances.

7. Section Internationale : section bilingue et dispositif EMILE

L'organisation de la Section Internationale pour les enfants bilingues est la suivante :

- Les enfants de GS bénéficient d'une séance de 45 minutes 3 fois par semaine,
- Les enfants de CP, CE1 4 heures par semaine
- Les enfants de CE2, CM1 et CM2 travaillent à mi-temps dans la classe d'anglais et à mi-temps dans la classe de français. Dans la classe d'anglais ils continuent les apprentissages en lecture, grammaire, une partie du programme de mathématiques, une partie du programme de sciences, EPS , Arts Visuels,et soit l'histoire ou géographie selon l'année. (CE2 et CM1 Histoire, CM2 Géographie)

Dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère)

Ce dispositif consiste à mener des séances en grande partie en langue anglaise dans des domaines d'apprentissage qui d'habitude sont enseignés en français. Il ne remplace pas les créneaux d'apprentissage de la langue anglaise prévus dans les programmes (1h30 par semaine) mais vient se rajouter aux créneaux d'apprentissage de la langue anglaise.

Le dispositif EMILE concerne les classes du CE1 au CM2 à raison :

- d'un créneau de 45 min pour les classes de CE1
- de deux créneaux de 45 min pour les classes du CE2 au CM2.

Ces séances d'EMILE se déroulent en co-intervention entre l'enseignant(e) de la classe et Mme Calvez , Mme Calvez prenant en charge la partie en anglais des séances.

8. PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

Depuis le début de l'année scolaire une alerte incendie qui s'est déroulée de manière efficace et sans problème.

1 alerte intrusion / risque majeur aura lieu après les vacances de Noël

9. Sorties et projets

Présentation des projets et sorties de classe effectués entre septembre et décembre 2022 :

CPA	Cycle natation Projet sur les émotions
CPB	Cycle natation Projet de classe autour des jeux de société (1 fois toutes les 3 semaines) auquel les parents sont invités à participer pour animer
CE1A	Spectacle de danse Anopas le 8 novembre à la maison de la culture, dans le cadre des Transurbaines : 1ère des 3 sorties autour de la danse (parcours Danse de la mairie). Cycle natation en cours (8 séances, démarrage le 15 novembre).
CE1B	Parcours culturel danse: représentation « Dans ce monde » de Thomas Lebrun à la Comédie Education à la santé : intervention en classe du service de santé et de prévention infantile de la ville de Clermont-Fd sur le brossage de dents
CE2A	Intervention de 3 séances sur les clichés de genre (filles / garçons) Parcours culturel : spectacle de danse Belladona
CP/ CE2	Participation à une exposition interactive à l'INSPE sur des thèmes d'évolution historique (Terre, Saisons, Hommes, sports, Médias...) cycle Natation en cours
CM1A	mise en place du cercle d'enfants conteurs (partenariat avec l'OCCE63) 1ère visite du parcours culturel Patrimoine : visite des caves du centre Blaise Pascal
CM1B	Parcours culturel : visite des caves creusées dans le tuf volcanique du maar de Jaude. Course d'orientation au Creux de l'Enfer.
CM2A	cycle patinage sur glace (8 séances) 1ère sortie dans le cadre des PEAC de la ville (arts de la scène) : spectacle "La petite flûte enchantée" a l'Opéra.
CM2B	cycle patinage sur glace (8 séances)

	1ère sortie dans le cadre des PEAC de la ville (arts de la scène) : spectacle "La petite flûte enchantée" a l'Opéra.
--	--

10. SMAP

Présentation par Mme Quenu-Oster Aline , RAL du groupe scolaire Nestor Perret

Effectifs :

École de la récré : 25 d'enfants

Restauration scolaire : 218 enfants

SMAP : 170 enfants

Vendredi découverte : 130 enfants

Restauration mercredi : 120 enfants

AL mercredi : 65 enfants

Inscription :

La moitié des élèves présents étaient inscrits en ce début d'année.

Régulation faite sur septembre et octobre.

Pas d'info des familles ni aux enseignants ni à moi-même.

Le mois de septembre et octobre à été lourd administrativement parlant pour cette raison.

Pour la rentrée prochaine, je propose de relancer les familles via le cahier de liaison comme cela se fait déjà en maternelle.

Il faut avoir en tête que le taux d'encadrement dépend des inscriptions

les repas sont commandés en fonction des inscriptions

donc pas d'inscription = moins d'animateur et moins de repas

Équipe :

Priorité sur cette rentrée :

organisation et mis en place du fonctionnement périscolaire avec l'équipe d'animation.

L'équipe se stabilise et on a un Pool de remplaçant qui connaît le fonctionnement et les enfants.

La période, la plus compliquée sera celle des partiels car beaucoup d'animateurs étudiants.

Trombinoscope pas affiché car beaucoup de mouvement depuis le début de l'année.

Jessica, Référente éducative titulaire

Manon, en contrat titulaire en congé maternité remplacé par Flavie (étudiante) midi et soir

Ephraïm en contrat contractuel encore cette année (dernière année)

Léa, Robyn et Morgane éléments fixes midi SMAP et mercredi.

Maeva fixe les midis (contact avec le clermont foot)

Emma fixe les soirs mais ayant une activité pro en parallèle.

Paloma fixe les soirs et étudiante.

Abderrahim fixe midi et étudiant.

Yanis nous quitte le 5 décembre, remplacement en cours.

Pierre, Arthur, Armelle et Sana remplaçants fixe pour compléter les emplois du temps des étudiants.

9 sont diplômés du BAFA ou du BPJEPS.

1 sera en formation BAFA dans l'année

6 non BAFA.

(il faut 50% de BAFA minimum)

L'encadrement est de 1 pour 18 sur le périscolaire et 1 pour 14 le mercredi après-midi (accueil de loisirs). Et non 1 animateur par classe.

Programmation et communication familles:

Affichées devant le portail par temps d'accueil.

Un livret "guide de l'écologiste" est prévu pour la rentrée prochaine même format que celui fait en maternelle pour les PS.

Fonctionnement des différents temps :

École de la récré : accueil des élémentaires en salle SMAP et maternelles en salle de garderie en maternelle. Activités proposées : Dessins, jeux de société, lectures

Pause méridienne : roulement tous les jours différent sur le premier service en fonction de l'activité faite sur le temps scolaire ou en fonction des activités de l'amicale laïque et USEP.

Ex: si piscine = 1er service.

Les enfants peuvent ensuite manger quand ils veulent en fonction des places qui se libèrent dans le self.

Pour rendre le temps du repas agréable nous essayons de ne pas remplir la salle (capacité max de 75 souvent remplis au 3/4)

L'enfant prend autant de temps qu'il veut pour manger.

Activités :

*Magasin de prêt pour jeux en autonomie (responsabiliser les enfants sur le matériel)

Si matériel détérioré ou pas rendu, l'enfant ne pourra pas réemprunter le jeu la fois d'après.

*Atelier dessin avec proposition de diverses activités soit du dessin libre ou alors proposition "j'apprends à dessiner", Pixel art, ...

*Loisirs créatifs sur inscription (1 par jour et sur la période donc 6 à 8 séances de disponible avec 12 places par créneau, remplis chaque jour)

Cette période : animaux en perles ; perles à chauffer ; guirlande décorative ; bracelets brésiliens

*jeux sportifs avec ballons et sans ballon dans gymnase le lundi et vendredi. (Réajustement en cours sur cette période)

Réflexion en cours avec l'équipe sur le contenu imposé ou libre des jours avec ballon. Ayant des animateurs avec des compétences sportives diverses, on pourrait apporter des initiations.

*nouveau de la période : ouverture de la BCD mardi et vendredi (lundi ouverture du gymnase pour jeux sans ballon et jeudi Salle occupée par les échecs)

Possibilité de lire les livres de la Salle SMAP aussi.

Jeux de société, thématique par jour pour diversifier l'offre et sur inscription

Jeux de rôle inversés ; jeux de plateaux ; magic ; jeux d'adresse. 12 places par créneau Les enfants peuvent proposer un jeu dans la thématique.

(On espère plus d'enfants car souvent que 4 ou 5 alors que ça fonctionne très bien en maternelle.)

* projet "construction" en cours, l'idée vient du terrain et j'aimerais développer et inscrire ce projet à l'échelle de la ville.

L'idée serait de construire une maquette d'un monument de notre quartier. Chaque école pourrait le faire sur son quartier et exposer ces créations lors de la semaine de l'Enfance.

*2 postes dans la cour obligatoire : zone des jeux centraux, zone mixte mater/elem

SMAP:

Goûter par niveau, par zone et proche du portail pour faciliter l'accueil des familles qui doivent souvent attendre leur enfant (cour très grande) et pour éviter les déchets dans toute la cour.

Des règles sur la prise du goûter ont également été données aux enfants.

Rappel : Chips, soda et bonbons non autorisés

Étude par classe sauf pour les CM2 (préparation à la permanence du collège)

Règles communes mises en place pour chaque étude proposée par nos CM2, "contrat" signé par les enfants (notion d'engagement)

Activités proposées :

Projets scolaire (autour des domaines scolaires)

Activité sportive (différentes propositions par jour)

"je bulle" (dessin, jeux de société, lecture et construction en salle SMAP).

Vendredi découverte :

7 grands thèmes sur l'année avec 1 projet par période.

1ère séance : découverte à travers les stands. Les enfants choisissent le projet qu'ils veulent faire sur la période

2ème séance : si l'activité ne convient pas possibilité de changer

Autres séances : on s'engage à faire l'activité qu'on a choisi.

Proposition d'un événement avec les parents à chaque période sur une ou plusieurs thématiques en fonction des projets.

(Vendredi avant les vacances : seulement deux parents pour les enquêtes interactives, com tardive et par SMS, la com papier fonctionne peut-être mieux à voir cette période)

AL mercredi :

Activités partagées avec les maternelles.

Grande thématique autour du développement durable et des grandes valeurs.

4 élémentaires peuvent aider au coucher à la sieste par mercredi.

Entraide des grands envers les petits sur les groupes de cuisine, de jardinage

Activité sportive pour les plus grands

Activité culturelle pour maternelles et élémentaires

Activité théâtre-contes sur le recyclage en maternelle.

Activité autour des livres à valeur (pardon, amitié etc....)

Le but étant d'améliorer le relationnel entre les enfants des différents âges et de les sensibiliser aux gestes éco citoyen.

Accueil de loisirs ou séjours vacances :

Affichage au portail

Distribution de la plaquette à la demande des parents

Échange avec la responsable de l'accueil de loisirs:

Présence en règle générale sur site sauf réunion extérieure ou pour raison personnelle :

8h45-16h lundi

9h30-18h15 mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Par mail : aquenuoster@ville-clermont-ferrand.fr

Par téléphone : [0473408816](tel:0473408816)

Par SMS : 0677956467

Rdv à privilégier les matins

Au portail via ma Référente ou moi même

Rappel des horaires et des heures d'accueil :

École de la récré : 7h30 à 8h35

Pause méridienne : 11h45-13h45 (**pas d'accueil**)

SMAP : 16h à 16h30 et 17h15 à 18h accueil

16h30 à 17h15 : **pas d'accueil**

Vendredi découverte : 16h-16h30 : accueil

16h30-18h : **pas d'accueil**

AL mercredi : 13h à 14h accueil

17h15-18h accueil

14h à 17h15 : pas d'accueil

11. Travaux

Pose de faux plafonds et de nouveaux systèmes d'éclairage dans les deux salles de classe du RDC.

Création au cours de l'été de la nouvelle cour de récréation qui satisfait l'ensemble des usagers de celle-ci (enseignants, élèves, personnel municipal,...).

Un grand remerciement à la mairie pour avoir conduit ce projet jusqu'à son terme (en ce qui concerne les installations prévues pour début septembre) et un remerciement particulier pour l'ensemble des ouvriers qui ont œuvré tout au long de l'été dans des conditions climatiques particulièrement difficiles pour que les travaux soient terminés le jour de la rentrée.

La végétalisation prévue au cours des vacances de Toussaint n'a pu avoir lieu car le sol s'est révélé trop sec pour que les pépiniéristes puissent déraciner les arbres et arbustes prévus et venir les planter.

Cette végétalisation aura lieu au cours des vacances de février ainsi que la pose de l'enceinte du terrain de sport.

12. Questions et propositions des représentants de parents

Questions à l'équipe enseignante et à l'inspection d'académie:

- Harcèlement : lors du conseil de mars 2022, vous nous avez indiqué le report de la généralisation du **programme PHARE : lutte contre le harcèlement à l'école** : à la rentrée 2022/23 : quelles actions sont prévues dans notre école ? évaluation du climat scolaire, actions de prévention dans les classes ? intervention de l'infirmière scolaire ?

Voir compte-rendu Monsieur Pireyre sur explications du programme Phare et le dispositif mis en place à l'école

Remarque de M. Martial, depuis plusieurs années pendant les temps d'éducation civique et moral le sujet du harcèlement est traité par les enseignants sans attendre le déploiement du programme PHARE.

Questions Equipe éducative Enseignants et SMAP:

- Sur les temps de récréation et temps périscolaire, il nous a été remonté que des jeux dangereux étaient pratiqués : jeu de l'étranglement, jeu à se tuer : quelles actions sont mises en place pour aider à la prise de conscience de nos enfants que ces jeux peuvent être très dangereux et les faire cesser ? une communication auprès des parents peut-elle aider ?

Le problème est pris en compte par les équipes éducatives et une vigilance particulière est apportée lors des temps dans la cour à ce problème.

Un entretien a déjà été mené dans le cadre de ces jeux dangereux avec une famille dont l'enfant était un participant.

- Quels types de sanctions peuvent être pris par les équipes pédagogiques envers des enfants causant des problèmes à répétition ?

Isolement de l'élève pendant un temps déterminé par l'équipe enseignante. Entretien avec l'élève mené par l'enseignant puis le directeur pour inciter l'élève à une prise de conscience.

Convocation des parents et entretien visant à trouver des solutions partagées entre la famille et l'équipe enseignante.

Questions SMAP:

Peut-on avoir des informations sur l'organisation et le fonctionnement des activités que le SMAP propose aux enfants ? types d'activités, système d'inscription ...

Voir compte-rendu SMAP sur explications du dispositif mis en place à l'école

Questions à la mairie

- **Travaux de mise en sécurité du mur sud de l'école appartenant à la Mairie** : Monsieur Cervantes avait annoncé lors du conseil de juin 22, des travaux lors des vacances de Toussaint 2022 pour la première partie du mur côté rue Beaumarchais. Cela n'a pas été le cas, or le mur se dégrade très fortement et menace de tomber. (constat des services techniques de la Mairie : Monsieur Plane en date du 15/07/22) Pour rappel une première intervention de la mairie en urgence avec mise en place de barres d'accrochage avait eu lieu en 2020 puis plus rien. Le mur peut tomber sur le chalet de la maternelle et du côté du RASED : il est urgent d'intervenir. Il s'agit d'une question de sécurité récurrente depuis plusieurs années **et avant l'accident grave les représentants des parents d'élèves demandent que la mairie prenne ses responsabilités en engageant immédiatement les travaux.**

Réponse de la Mairie : la ville a missionné un bureau d'étude afin d'effectuer une étude globale de structure pour prendre en compte le problème dans son ensemble. Les représentants des parents ont souligné que la

baguette en métal ne pouvait sécuriser correctement le mur d'autant que le jour peut maintenant se voir sur la partie du mur prête à tomber. Une demande de travaux de mise en sûreté immédiate est demandée.

- Le budget est-il bien inscrit pour 2023 pour la seconde partie du mur Sud courant jusqu'à la rue Bonnabaud et qui nécessite aussi d'être refait ?

Confirmation par le représentant de la Mairie que le budget a été voté

- **Cour : Constat** : la cour est agréable et est très jolie et le sera encore plus avec la végétalisation à venir. Nous remercions la Mairie, ainsi que toutes les équipes SMAP et Enseignants, représentants parents qui ont participé aux nombreux groupes de travail ayant permis l'aboutissement du projet.

Pendant les jeux (espace central) ont été cassés en l'espace de 10 jours après la rentrée et les enfants se plaignent d'avoir moins de jeux qu'avant (disparition des marelles etc..)

Cela pose la question de la solidité et du nombre de jeux proposés.

Sécurité : les barrières en bois piquant destinées à protéger certains espaces sont trop dangereuses et nous souhaitons leur remplacement par des matériaux moins dangereux, idem le long de la piste de course. De trop nombreuses coupures et échardes nous ont été signalées lors de bousculades faisant « atterrir » les enfants sur lesdites barrières. La présence de ces barrières avec piquets à 10cm des couloirs de la piste de course apparaît aussi très dangereuse : si un enfant tombe il atterrira sur les piquets. Idem pour les caissons de bois entourant les arbres le long de la ligne de course.

- *Réponse équipe éducative : quelques accidents à la marge avec les piquants de bois ont été constatés mais rien de significatif. Les enfants se sont bien appropriés la nouvelle cour. Les déplacements (enfants qui courent) sont moins anarchiques et la cour paraît moins dangereuse en termes de collision. La mairie s'est aussi renseignée auprès de l'équipe éducative de l'école Charles Perrault : Il n'y a pas eu d'incident particulier.*
- **Toilettes** : retour de la question de la propreté des toilettes. Des parents signalent toujours que leurs enfants ne veulent pas aller aux toilettes à l'école et se retiennent en raison de l'état de saleté des toilettes. Une action corrective peut-elle être mise en place ? nous confirmez-vous bien que les enfants peuvent utiliser les toilettes situés à chaque étage et ne sont pas obligés d'aller uniquement dans la cour ?

Réponse de la responsable des personnels de nettoyage : la papier toilette n'est disponible qu'au distributeur collectif et pas dans chaque cabine car il y a un stock à gérer , toilettes sont nettoyées deux fois par jours (au moins).

Les enseignants laissent utiliser les toilettes en haut quand les enfants reviennent de la récréation avant de redémarrer les cours. La remarque de l'équipe éducative est que les toilettes de la cour sont moins agréables, moins chauffées et avec plus de promiscuité.

- **Carrefour Rue Bonnabaud** : la mairie peut-elle enfin indiquer ce qui est prévu dans le cadre du nouveau plan de circulation de clermont (lié à Inspire) sur le carrefour devant l'école (sachant que les travaux Inspire débutent cet hiver dans le quartier, notamment rue Blatin). Monsieur Cervantes, représentant la Mairie devait se renseigner (conseil de juin 21)
Pour rappel plusieurs incidents/accidents depuis 2020. 3 demandes aux 3 conseils de 2021/22 sans réponse sur : la mise en sécurité du carrefour , demande de raccourcir le temps d'attente beaucoup trop long du feu

entre rue bonnabaud et rue des salles , d'élargissement du trottoir, de mise en place de dos d'âne, de mise en sens unique de la circulation voir de piétonisation. Aucune réponse à date

- Nouveau point : la non coordination des feux de la rue bonnabaud de chaque côté de la rue au carrefour avec l'avenue Julien. C'est très trompeur et un enfant a été rattrapé de justesse par la capuche, un adulte a également frôlé la catastrophe.
- **Réponse Mairie : Carrefour Rue Bonnabaud:** *Intervention d'un technicien de la signalisation lors du conseil: d'abord il n'y avait pas de feu sur ce carrefour (l'installation des feux a été demandée par les parents d'élèves), tranches d'horaires d'école scolaire.*

2013: changements en 4,5 jours (mais horaires n'avaient pas été adaptés en conséquence).

Ils sont passés le jour du conseil de 8 secondes à 18 secondes sur les plages horaires 8.30/8.50, + temps midi, 15.50/16.10.

Projet Inspire: Toutes les zones avec circulation vont être revues. Discussion et pistes envisagées: sens unique est discuté - zone plutôt apaisée au centre ville, mais rien n'est décidé pour la rue concernée.

1er, deuxième semestre 2023: début des travaux liés au projet INSPIRE. Livraison prévue 2026.

Les représentants des parents remercient la Mairie pour le changement de temporisation du feu. Cependant il n'y a toujours pas de réponse satisfaisante sur la mise en sécurité du carrefour et des traversées des enfants.

- **Cantine :** si nous avons comme déjà exprimé par le passé un satisfecit sur la qualité des repas, nous avons en cette rentrée des remontées sur des quantités insuffisantes pour couvrir les besoins des plus grands, notamment ceux du deuxième et troisième service (pas ou peu de rab disponible) et lors des jours de repas végétarien. Les quantités peuvent-elles être augmentées pour les plus grands notamment ?

Cantine: Quantités et contenues suivent les recommandations nationales.

Le problème du peu de rab pour les repas à la cantine en septembre s'explique notamment par un nombre important d'enfants non inscrits à la cantine mais qui se présentent pour manger. Rappel aux parents de la nécessité des inscriptions qui déclenchent les commandes de quantités de nourriture.

- **Grève de cantine les jeudis :** peut-on connaître les revendications ? le conflit va-t-il durer ?

C'est une grève nationale qui implique la fermeture de la cantine.

Cette fermeture est aussi particulièrement dure pour les familles vivant dans les hôtels et dont le repas de midi est le seul vrai repas de la journée.

- **Point de vigilance :** Les menus affichés ne sont pas toujours respectés or certains parents inscrivent leur enfant en conséquence.

Un changement de menu peut arriver dû aux problèmes des fournisseurs.

- **Cantine :** en lien avec la question précédente : la question des tarifs notamment des tranches hautes, plus cher que dans le privé et pouvant donner une raison supplémentaire (garderie jusqu'à 18h30 voir 19h pour les parents travaillant, soutien scolaire organisé gratuitement) aux tranches hautes de partir vers le privé. La péréquation et la mixité sociale de l'école dépend d'un juste équilibre qu'il faut préserver.

Volonté politique de la mairie de construire un système de tarification permettant à tout le monde de faire manger ses enfants à la cantine : mesure sociale.

Prix du menu est ajusté sur les tranches de la CAF. Prix réel du repas revient plutôt à ~15 Euros. Le prix de repas comprend aussi les salaires des personnels de cantine , ainsi que ceux des animateurs de la Mairie sur le temps de midi.

Certains enfant sont présents à l'école de 7h30 à 18h. Le choix de la mairie est donc de ne pas permettre d'étendre encore plus le temps de présence des enfants en collectivité .

Point AMICALE LAIQUE

L'Amicale a pu cette année reprendre une activité normale comme avant covid.

Activités proposées : escalade, échecs, judo, arts plastiques, théâtre, cercle des conteurs, Ping Pong, activités manuelles. 40€ par activité

Le constat malheureusement reste qu'une centaine d'enfants seulement est inscrite aux activités de l'Amicale.

Malgré les tarifs intéressants, certains parents ne lisent toujours pas les papiers que leurs enfants ont dans les cahiers de liaison, et certains n'ont pas les moyens. Il est pourtant rappelé que l'Amicale a, sous certaines conditions, la capacité d'offrir des places d'activités (12 ont d'ores et déjà été offertes cette année).

La fracture sociale est de plus en plus ressentie.

Du côté adultes, il y a du fitness, des pilâtes, du yoga et du self défense, là aussi à des tarifs très abordables.

L'Amicale a également développé les cours de FLE (Français Langue Etrangère) . 2h30 par semaine pour une dizaine de parents. Ces cours sont gratuits, offerts par l'amicale.

Ayant actuellement suffisamment de trésorerie, l'Amicale a proposé aux enseignants de soutenir leurs projets. C'est ainsi que seront aidées mme Aubert dans son projet **handi sport asm, ainsi que mme Florent avec mme Aubert pour leur projet cercle des conteurs.**

Il est proposé aussi aux enseignants que ça intéresserait de leur financer des cycles de **classe échecs.**

Les autres enseignants savent qu'ils peuvent s'adresser à l'Amicale pour lui présenter leurs projets.

Côté organisation: l'Amicale a **toute l'aide de Aline** qui notamment attribue un de ses animateurs le jeudi à 16h15 pour accompagner les plus jeunes jusqu'aux vestiaires pour le judo. Aline et l'Amicale ont essayé d'accorder au mieux les activités avec les horaires des services de cantine et ceux après 16h. Le résultat n'est pas parfait, des ajustements sont encore à faire, mais dans l'ensemble, il y a eu une entente au profit bien sûr des enfants.

Par ailleurs, Aline et la présidente de l'Amicale ont été reçues par Mr Voldoire, à la direction du périscolaire de Clermont, et ont obtenu l'autorisation que **Le smap puisse reprendre les enfants après une activité de l'amicale à 17h15 (sauf le vendredi) .**